



ÉDITION CULTURES LÉGUMIÈRES

Numéro
139
Mercredi
17 septembre
2014



Directeur de
publication :

Luc SERVANT Président
de la Chambre
Régionale d'Agriculture
de Poitou-Charentes

Animateur
Filière Cultures
légumières :

Jean-Michel LHOTE
(ACPEL)

Co-rédaction de
Sandrina DEBOEVRE
(ACPEL)

Animateurs
délégués :

Sylvie SICAIRES
(CA 16)

Benoit VOELTZEL
Thierry MASSIAS
(CA 17)

Marie GIRAULT
(CA 86)

En résumé :

POIREAU	Teigne du poireau : les piégeages restent importants. Les dégâts liés au vol précédent et au démarrage de celui en cours sont bien visibles et conséquents. Mouche mineuse : l'activité de la mouche mineuse est signalée sur 2 sites sur 6. Cette activité est importante sur 1 site en Charente-Maritime.
MELON	Bilan de campagne.
TOMATE abris froids en sol	Mildiou : c'est le fait marquant de l'année pour cette production. La pression mildiou a été précoce et importante. Mineuse sud-américaine : sur le seul site qui poursuit les relevés, le piégeage reste très important. Cet insecte semble bien installé sur l'île d'Oléron.
CAROTTE et CELERI	Mouche de la carotte : les piégeages restent faibles. Septoriose : l'année climatique a été particulièrement favorable à la succession de cycles. La pression de ce champignon est élevée.
MÉTÉOROLOGIE PASSÉE :	Pluies : période sèche, annonce d'un épisode orageux dans les prochains jours. Températures : élevées pour la saison (fraicheur matinale suivie d'une élévation rapide).



POIREAU

12 parcelles de suivi

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) :

Pour deux des 6 sites, on observe des piqûres de nutrition sur les plants de ciboulette mis en place pour ce suivi. La fréquence d'attaque varie de 10 à 100% des pieds de ciboulette présentant des piqûres de nutrition (Charente et Charente-Maritime).

Évaluation du risque : l'observation de piqûres de nutrition indique une activité de l'insecte et donc un risque potentiel. Risque présent, surveillance à renforcer.



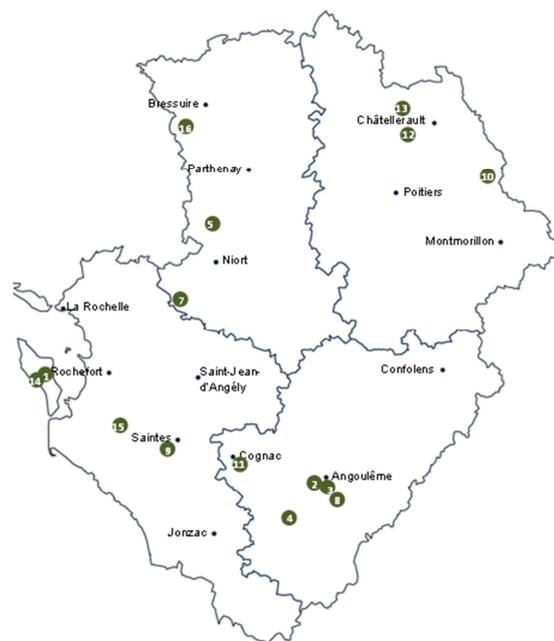
Site	Sur 10, nombre de plants de ciboulette avec des piqûres de nutrition				
	Sem 33	34	35	36	37
1	4	3	4	10	10
2	0	0			
3	0	0	0	0	
4	0		0	0	0
5	0	0	1	0	1
6			0	2	0
7			0		0
8				0	
9					0





Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) :

Site	Sem		Nombre de teignes pour 2 pièges delta relevés															
	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
1	3					0	4		12									
2		0	2	2	2	0	1		12		2	6	1	0	27	6		
3		0	0	3	1	1	25	45		55	17	3	1	9	35		0	0
4		7	7		4	1	0	0	6		10	0	3	9	8	4	50	21
5							0		0	2	0		0	0	14	0	0	0
7								8	8	24	12	2	19	9	19	23		26
8									1	3	2	2	1	3	3	7	17	
9											0	0	0	0	0	4	0	4
10												0	1	4		2	2	3
11												1	6	6	5	5	1	0
12														2		0	26	
13														0	1	0	0	0
14														17	14	17	6	4
15																	52	18
16																		0



Le vol se poursuit sur plus de la moitié des parcelles (et reste soutenu sur 4 parcelles). Le vol précédent, ainsi que ce vol, occasionnent des dégâts (des lacérations du feuillage parfois importantes) bien visibles actuellement sur plusieurs parcelles de suivi.

Évaluation du risque : le risque est important, particulièrement dans les parcelles en AB.



Rouille (*Puccinia porri* et *Puccinia allii*)

La présence de rouille est observée depuis quelques temps. La pression reste encore faible. La sensibilité variétale explique souvent les disparités.

Évaluation du risque : le risque est présent sur certaines variétés. L'humidité peut être favorable à son développement.



MELON – Bilan de Campagne

Sur les aspects sanitaires, les points marquants de cette campagne sont :

Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*) :

Dans les créneaux précoces, le sclérotinia a occasionné des dégâts et des pertes de production (importantes dans certaines parcelles et secteurs). Un assèchement de l'air et l'élévation des températures début juillet ont permis de stopper le champignon présent sur de nombreuses parcelles.

L'intensité et la fréquence de cette maladie ont été élevées, mais moindres qu'en 2013 (année avec de très lourdes pertes liées à ce champignon).



Bactériose (*Pseudomonas syringae pv. aptata*) :

C'est le fait marquant de la campagne. Cette maladie liée à une bactérie a été présente assez tôt en saison (attaque sur feuillage vers le 15 juillet). La bactériose a surtout été préjudiciable sur fruits avec des pertes importantes à partir de mi-août, jusqu'à cette fin de campagne.

Cette maladie occasionne différents symptômes sur fruits (voir photos) visibles dès la récolte, mais aussi l'apparition de taches en post-récolte. Ce second aspect est particulièrement dommageable, en raison des coûts liés au conditionnement effectué et au préjudice commercial engendré.



Des travaux de recherche sont nécessaires pour mieux connaître les évolutions et adaptations de cette bactérie.

Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) :

Historiquement, cette maladie était peu présente en région. Depuis 3 années (successives), on observe des foyers parfois sévères. Les premiers symptômes en 2014 ont été observés vers le 5 août, soit environ 10 jours plus tôt qu'en 2013. Sur les parcelles touchées, les conséquences sur les taux de sucre sont sérieuses.



Faiblesse des plantes et grillure physiologique :

Les conditions climatiques de la deuxième moitié du mois d'août ont fatigué les plantes. Les faibles enracinements couplés à une élévation des températures ont conduit à des effondrements de plantes. Depuis un mois, la majorité des parcelles présente de la grillure physiologique. Pour ces parcelles, les taux de sucre sont bas et peuvent conduire à des arrêts de la récolte.



Pertes au champ, nombreux déchets :

Cette fin de campagne est marquée par des **pertes importantes de fruits au champ ou au conditionnement.**

Les causes sont diverses et liées aux conditions météorologiques défavorables du moins d'août. Ainsi, on note des fentes sur écorce, des apparitions et des évolutions de taches après récolte (bactériose et autres pourritures).





TOMATE en sol sous abris froid

1 parcelle de piégeage et des retours de suivis techniques

Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*) :

Site	Semaine			Nombre de mineuses pour 1 piège delta relevé/parcelle																							
	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	
1	1		1	1	1	1	0				1																
2	2	0	2	2	2	0	1	0	0	0		1	1		4	6		2	5	12	20	18	23	28	52	60	
3	1	0	2	3	9	1	2	5	0			127		60													
4	1	2	3		2	1	2	2	4	3	13	19	70	61													
5				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3				2								
6				0	0					0		0	0	0	0	0	2	7	9	6		3				15	
7										0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	



En Charente-Maritime, l'activité de l'insecte se maintient sur le site qui poursuit les relevés.

Évaluation du risque : en Charente-Maritime, l'insecte est toujours très présent.

Mesures prophylactiques ou techniques alternatives : enlever les feuilles minées et les maintenir en milieu confiné (sac plastique, bâches ...).

Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

C'est le fait marquant de l'année, aussi bien en production que dans les jardins amateurs, le mildiou a occasionné des pertes importantes de production avec souvent une destruction totale du feuillage.



CAROTTE et CELERI-RAVE

6 parcelles fixe pour le piégeage

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

En carotte, le piégeage est nul ou très faible (en dessous du seuil de nuisibilité de 0.1 mouche/piège/jour).

En céleri-rave, sur le site qui poursuit les relevés, le piégeage est également très faible (en dessous du seuil de nuisibilité de 0.2 mouche/piège/jour).

Évaluation du risque : actuellement le risque est faible, mais à surveiller (maintien régulier des relevés).



Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle :

Sem		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	
Parcelle																							
Carotte	1	2	0	1	1	2	2	4	6	13	0	0	2	0	0	0	0					0	
	2	2	0	3	1	1	4	24	9	12	2	1	0	1	0	1	0					0	
	3									0	0	0	0			0			0	0			
	4												1				0	0	0				
	5													0	0	0		0	0	7	0	0	0
	6													1	0		0	0	1	2	0	1	
	7																						1
	8																						1
Céleri	1			1	2	3	2			0		1											
	2						0			0	1	3		4	2	2	1		0	2		1	
	3									0													

Septoriose du céleri (*Septoria apicola*) :

Le modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL (sur Inoki®), indique deux informations :

- Les cycles de contaminations (risque à partir de la 3^{ème} série).
- Les dates de sorties des taches (inoculum disponible pour de prochaines contaminations et propagations de la maladie).

Avec les données climatiques pour la Vallée de l'Arnoult (17), les sorties de taches du 6^{ème} cycle sont en cours depuis le 30 août. Le 7^{ème} cycle de contamination est démarré depuis cette même date.

Pour les données du secteur de Mansle (16), le 6^{ème} cycle de contamination occasionne des sorties de

taches depuis le 12 septembre. À ce jour, le modèle n'annonce pas de 7^{ème} cycle de contaminations. C'est dans la Vienne, que la succession des cycles est le plus important : le 7^{ème} cycle de contamination occasionne des sorties de taches depuis le 12 septembre. Un 8^{ème} cycle de contaminations a commencé le 14 septembre.

Évaluation du risque : avec une succession d'épisodes pluvieux, le climat a été très favorable à ce champignon. En cours de grossissement des raves, nous sommes déjà à la 8^{ème} série de contaminations en Vienne.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Ce bulletin est rédigé par l'ACPEL avec la collaboration de référents par culture (techniciens des Chambres d'Agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime et d'Indre et Loire et de la Vienne) sur la base d'observations réalisées par des producteurs et techniciens : Charentes-Alliance, les entreprises de production de melon, la coopérative AGROLEG, la coopérative UNIRE, des producteurs d'Agrobio Poitou-Charentes.

Ce bulletin est réalisé à partir d'observations ponctuelles. Il a pour vocation de donner une tendance de la situation sanitaire régionale. Celle-ci ne peut être transposée telle quelle dans les parcelles de production légumières (conditions très variables). La Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes et le rédacteur dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs pour la protection de leurs cultures. Elle les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées dans leurs parcelles.

Bulletin de santé du végétal
ECOPHYTO

NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Pour recevoir vos bulletins par e-mail,
enregistrez-vous sur www.bsv-pc.fr